

I] Définissez les termes suivants : (3 points)

- Chômage
- Précarisation des emplois
- Statut d'emploi

II] Mobilisation de connaissances

- A) Montrez que les évolutions des formes d'emplois rendent plus incertaines les frontières entre emploi, chômage et inactivité. (4 points)
- B) Rédigez l'introduction du sujet : « Dans quelle mesure certaines évolutions de l'emploi peuvent-elles affaiblir le pouvoir intégrateur du travail ? » (3 points)
- C) Complétez le tableau ci-dessous en illustrant à l'aide d'un exemple pertinent chacun des 6 principaux descripteurs de la qualité des emplois (en nommant précisément ceux-ci). (3 points)

NOM du descripteur de la qualité des emplois	Exemple pertinent

- D) Complétez le tableau ci-dessous en nommant précisément (termes du programme attendus) les 3 principales caractéristiques des modèles d'organisation du travail taylorien et post-taylorien et donnez un avantage et un inconvénient pour chacun d'eux (sachant que vous ne pouvez pas utiliser 2 fois le même argument). (5 pts)

	Modèle taylorien	Modèle post-taylorien
3 principales caractéristiques	• • •	• • •
Avantages		
Inconvénients		

III] Étude de documents

Document 1 :

Évolution des emplois dans l'économie numérique francilienne entre 2007 et 2016

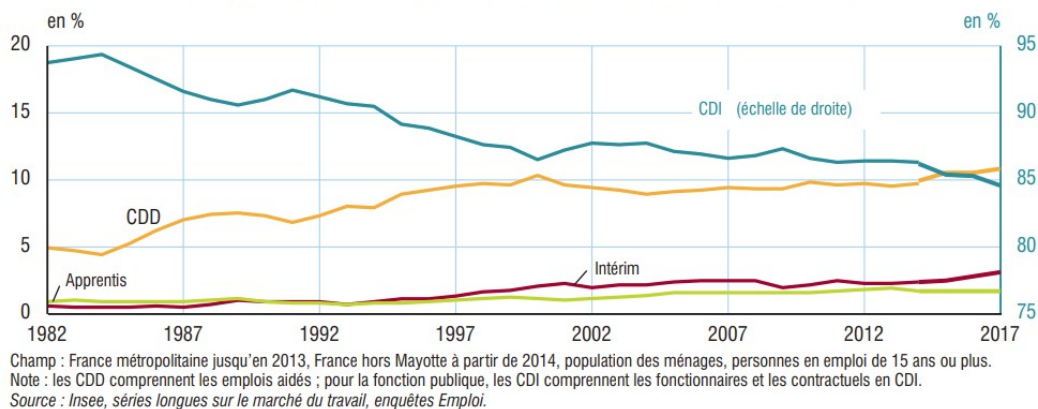
	2007	2016	Évolution 2007-2016 (en %)
Salariés	460 900	453 100	-1,7
Non-salariés	47 500	68 100	<u>43,4</u>
Emplois du numérique	508 400	521 200	2,5
Part des non-salariés dans le numérique (en %)	<u>9,3</u>	13,1	3,8 points

Source : INSEE, Analyses Île-de-France n°111, 2019.

- 1) Faites une phrase avec chacune des valeurs soulignées afin d'en donner du sens. (2 points)
- 2) À l'aide du document et de vos connaissances, montrez que le numérique transforme l'emploi. (4 points)

Document 2 :

Répartition de l'emploi salarié selon le statut de 1982 à 2017



- 1) Mesurez l'évolution des « CDI » de 1982 à 2017 mise en évidence dans le document. (2 points)
- 2) À l'aide du document et de vos connaissances, montrez que certaines évolutions de l'emploi fragilisent le lien entre travail et intégration sociale. (4 points)